



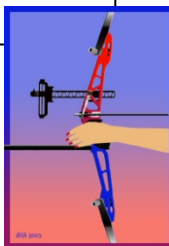
# LA SECLINOISE ARCHERIE

**Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,  
La Seclinoise Archerie vous salue !**

Le président et le bureau sont heureux de vous accueillir au sein de notre club.

Nous ferons tout notre possible pour vous faire découvrir ce sport. L'équipe d'initiateurs est à votre écoute et prête à faire de vous un archer confirmé et pourquoi pas un champion....

**NOUS VOUS SOUHAITONS BON TIR !**



Association déclarée en préfecture

Le 9 juillet 1999 sous le N° 0595035303

Agréée Jeunesse et Sport

Le 1<sup>er</sup> Septembre 1999 sous le N° 59S2568

Affiliée à la F.F.T.A sous le N°1759031



## Notre Bureau

*Le Président par intérim : David TRENET*

*Le Vice Président : Gérard BEZU*

*La Trésorière : Martine MARINET*

*Le Trésorier Adjoint : Thierry DELEFLIE*

*La Secrétaire : Alexandra ROMEU*

*Le Secrétaire Adjoint : Michel CESZYNSKI*

*Les Membres : Gérard BRONCQUART, Jean-Paul FRANCOIS,  
Romain STEUX*



## Nos Horaires

Lundi	17H30 / 21H30	INITIES
Mardi	17H00 / 19H00	INITIATION
	19H00 / 21H30	INITIES
Mercredi	14H30 / 16H30	INITIATION
Jeudi	17H00 / 20H00	INITIES
	20H00 / 21H30	INITIATION
Vendredi	17H00/21H30	INITIES

*Pendant les vacances scolaires les horaires peuvent être modifiés.*

*Voir tableau d'affichage*



# LA SECLINOISE ARCHERIE



## Les Passages de Plumes & Flèches



Ils permettent d'évaluer la progression des archers. Un samedi par mois, de 14H00 à 17H00, suivant les dates du planning de l'année (\*).

Les Parents, Grands Parents, Ami(e)s,... sont les bienvenus.

### **Pour la saison 2020/2021**

10/10/20 - 14/11/20 - 12/12/20 - 09/01/21 - 13/02/21 - 20/03/21  
- 10/04/21 - 08/05/21 - 12/06/21

***Bons tirs à tous !***



\* Ces dates sont susceptibles d'être modifiées ou supprimées. Les modifications seront notées sur le tableau d'affichage.

## **Nos Temps Forts**

Chaque année, le club organise des actions qui lui permettent de remplir ses caisses et de maintenir de bonnes relations avec les autorités de tutelle.

Chaque Archer, âgé de 16 ans au minimum (âge légal de vote en assemblée générale) doit participer activement à 2 actions minimum dans sa saison sportive. (Installation, et organisation des manifestations) : Compétition en salle, assemblée générale, compétition jeunes, Tir du Roi, repas de compagnie.

Ces manifestations sont organisées pour tous les archers ainsi que leur famille, pour encore resserrer les liens entre membres du club.

## **Nos Dates Importantes**

**26 et 27 Septembre 2020** - 24 heures par équipes

**05 et 06 Décembre 2020** - Compétition en salle

2x18m sélective pour le championnat de France

**09 Mars 2021** - Assemblée Générale

**13 Mars 2021** - Compétition débutants en salle

**14 Mars 2021** - Challenge Corman par équipe

**15 Mai 2020** - Tir du Roi et repas de compagnie

**19 Juin 2020** - Barbecue des Archers

